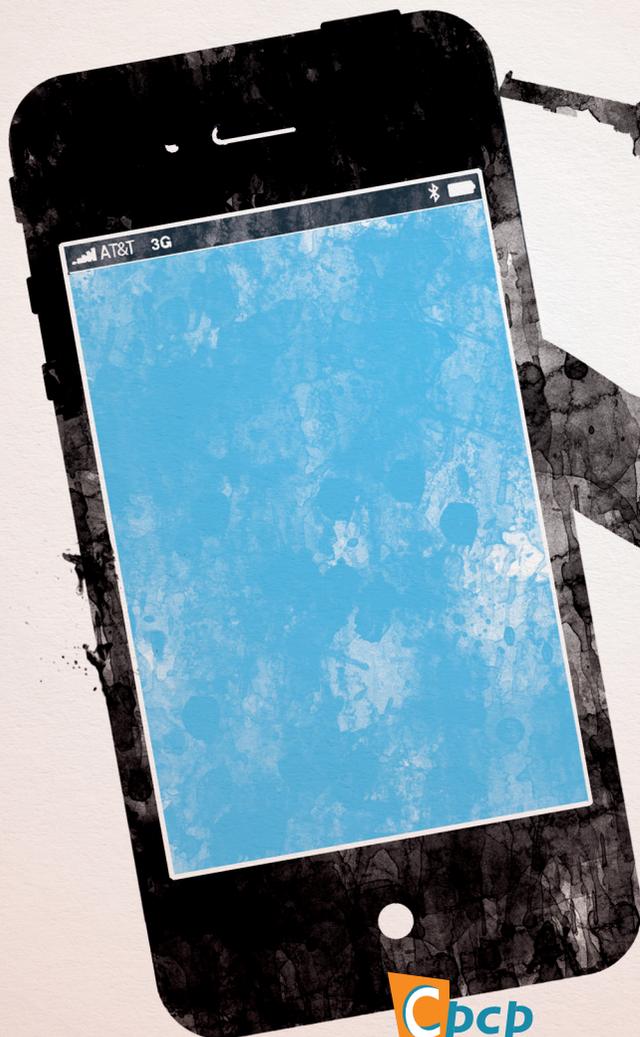


L'obsolescence programmée

Portrait robot



Toutes nos publications sont disponibles :

- En *téléchargement*, depuis l'adresse internet de notre ASBL :
www.cpcp.be/Études-et-prospectives
- En *version papier*, vous pouvez les consulter dans notre centre de documentation situé :

Rue des Deux Églises, 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 00 - Mail : info@cpcp.be

INTRODUCTION

Qui n'a déjà pas fait l'expérience d'un appareil électroménager qui tombe en panne peu de temps après la fin de la garantie légale ? Certes, cela peut arriver. Quand c'est occasionnel, on appelle ça de la malchance. Quand, à plus grande échelle, cela devient fréquent voire récurrent, ce n'est plus de la malchance, ni une coïncidence. Cela relève d'une stratégie économique et commerciale.



Les appareils électroménagers de nos parents et grands-parents avaient une durée de vie bien plus longue que les appareils actuels. Il n'était pas rare de conserver certains appareils plus de 20 ans. Aujourd'hui, le cap des 10 ans tient déjà de l'exploit. Pourquoi ? Est-ce la conséquence des avancées technologiques ? L'électronique, toujours plus présente dans les appareils, les rendrait-elle plus fragile ? On peut effectivement reconnaître que les composants électroniques, toujours plus miniaturisés, sont plus sensibles aux chocs, aux variations de température, aux champs électromagnétiques... que des composants purement mécaniques. Mais cela n'explique pas tout.

La durée de vie de la plupart des biens de consommation est désormais réduite délibérément par les fabricants afin d'inciter le consommateur à en racheter des neufs. Cette pratique est appelée l'obsolescence programmée.

L'Agence (française, ndrl) de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, (ADEME) définit celle-ci de la façon suivante :

« La notion d'obsolescence programmée dénonce un stratagème par lequel un bien verrait sa durée normative sciemment réduite dès sa conception, limitant ainsi sa durée d'usage pour des raisons de modèle économique »¹.

¹ « Étude sur la durée de vie des équipements électriques et électroniques - rapport final », Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), juillet 2012, <http://ademe.typepad.fr/files/dur%C3%A9e-de-vie-des-eee.pdf>, p. 15.

Ces techniques peuvent notamment inclure « l'introduction volontaire d'une défectuosité, d'une fragilité, d'un arrêt programmé, d'une limitation technique, d'une impossibilité de réparer ou d'une non compatibilité logicielle »².

Dans cette première publication, après avoir défini ce qu'est l'obsolescence programmée, en l'illustrant par quelques exemples, et présenté les différentes formes qu'elle peut prendre, nous examinerons ses différents impacts.

Dans une seconde publication (à paraître en 2014), nous envisagerons les alternatives et les moyens de lutte contre l'obsolescence programmée.

² « L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation », Centre européen de la consommation, http://www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf, p. 3.

I. QUELQUES EXEMPLES BIEN CONNUS

1. Les ampoules à incandescence

L'exemple des ampoules à incandescence est souvent donné comme une des premières applications de ce principe d'obsolescence programmée. Dans les années 20, la durée moyenne des ampoules était d'environ 2.500 heures³. Ce qui est considérable. À tel point que le volume des ventes commença à diminuer dangereusement. En réaction, les grands fabricants se réunirent pour contrôler la fabrication et la vente des lampes. Cette association secrète, connue sous le nom du cartel de Phoebius, décida ainsi de faire baisser la durée de vie des ampoules, qui fut fixée à 1.000 heures⁴.

Pour information, la plus ancienne ampoule à incandescence du monde se trouverait dans la caserne des pompiers de Livermore (Californie). Elle fonctionnerait depuis 1901, quasi sans interruption (ce qui signifie qu'elle approcherait du million d'heures d'utilisation !)⁵. Une webcam diffuse en direct l'image de l'ampoule de Livermore 24 heures sur 24 sur internet. Plus d'un siècle de durée de vie et ça continue ! Au passage, on notera que l'ampoule a déjà survécu à deux webcams !



L'ampoule centenaire de Livermore (CA)

³ « L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation », Centre européen de la consommation, http://www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf, p. 11.

⁴ « L'obsolescence programmée ou ces appareils paramétrés pour la panne », Tendances Trends.be, <http://trends.levif.be/economie/actualite/high-tech/l-obsolescence-programmee-ou-ces-appareils-parametres-pour-la-panne/article-4000450923323.htm>. Notons toutefois que certains choix peuvent s'expliquer par l'équilibre que doivent trouver les entreprises entre coût de fabrication, efficacité, rendement et durée de vie. T.Vey, « Le mythe de la fabrication à dessein de produits fragiles », LeFigaro.fr, 26 janvier 2012, <http://www.lefigaro.fr/environnement/2012/01/26/01029-20120126ARTFIG00618-la-fabrication-a-dessein-de-produits-fragiles-est-un-mythe.php>

⁵ « L'ampoule centenaire de Livermore, la plus vieille ampoule en fonctionnement », Le Saviez-Vous ?, <http://www.le-saviez-vous.fr/2011/09/lampoule-centenaire-de-livermore-la.html>.

2. L'iPod

Les batteries des premières générations du lecteur MP3 de la marque Apple n'étaient pas amovibles⁶. Lorsqu'elles tombaient en panne, il était alors impossible de les remplacer, il fallait racheter un nouvel iPod.

3. Les imprimantes

Les imprimantes sont désormais capables d'envoyer un message d'alerte prévenant qu'une cartouche est vide. En y regardant de plus près, il reste en général une quantité non négligeable d'encre dans ladite cartouche. Il faut espérer alors que l'imprimante accepte de continuer à imprimer. Parfois c'est possible, moyennant l'une ou l'autre petite manœuvre, parfois cela ne l'est pas. Il faut alors jeter la cartouche (ou mieux, la recycler) et bien entendu, en acheter une

neuve. Gaspillage, pollution et coûts inutiles ! Par ailleurs, pour certains modèles, le jeu de cartouches complet est parfois aussi cher que l'imprimante neuve !

« **Bloquer l'imprimante au bout d'un nombre d'impressions prédéterminé.** »

Mais il y a pire. Sur certains modèles, après un nombre de copies bien déterminé, l'imprimante renvoie un message de panne et invite

l'utilisateur à prendre contact avec le fournisseur. Il s'agit en fait d'une puce programmée pour bloquer l'imprimante au bout d'un nombre d'impressions prédéterminé par le fabricant⁷. À moins de connaître l'existence du logiciel permettant de la débloquer, cette imprimante sera déclarée irréparable. De plus, ce logiciel est difficile à trouver (ce n'est pas un logiciel « officiel ») et sa mise en application est assez complexe.

La liste est longue, et bien d'autres exemples pourraient encore être cités : l'informatique (hardware et software), les gsm et smartphones, les téléviseurs à écran plat, l'électroménager « blanc » (machines à laver, séchoirs, frigos, les petits électroménagers,...).

⁶ « iPhone, iPad, iPod et Mac d'Apple », *Obsolescence-programmée.fr*, <http://obsolescence-programmee.fr/exemples-symboliques/iphone-ipad-ipod-et-mac-dapple/>.

⁷ « Les imprimantes à jet d'encre », *Obsolescence-programmée.fr*, <http://obsolescence-programmee.fr/exemples-symboliques/imprimantes-a-jet-d-encre-epson-canon-et-kodak/>.

II. LES DIFFÉRENTS TYPES D'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

Il existe un grand nombre de moyens pour raccourcir la **durée de vie** des biens de consommation. On devrait peut-être davantage parler de **durée d'utilisation**, car il y a des cas d'obsolescence qui ne sont pas dus à une fin de vie. L'appareil est toujours fonctionnel mais on préfère le remplacer par un plus récent, pour diverses raisons.

1. L'obsolescence technique ou technologique

C'est la plus répandue. Elle se divise en plusieurs sous-catégories⁸ :

a. L'obsolescence par défaut fonctionnel

Elle vise à avancer la fin de vie d'un appareil. Elle concerne essentiellement les produits électriques ou électroniques. Le principe consiste par exemple à introduire une ou plusieurs pièce(s) fragile(s) dans l'appareil. Si une de ces pièces vient à tomber en panne, tout l'appareil est hors service. Comme l'électronique est présente dans quasiment chaque appareil, il suffit par exemple de placer un condensateur sensible à la chaleur près de l'alimentation électrique (source de chaleur), ce qui accélérera la panne du condensateur. Une autre façon de faire est de rendre l'appareil indémontable, ou de souder tous les composants ensemble si bien qu'il est impossible de remplacer un composant isolé. C'était le cas des iPod dont on ne pouvait pas remplacer la batterie usagée.



© www.ifixit.com

⁸ « L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation », Centre européen de la consommation, http://www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf, p. 4.

b. L'obsolescence par incompatibilité

Elle concerne essentiellement les produits informatiques, tant les logiciels que le matériel. Les uns entraînant d'ailleurs l'obsolescence des autres. Ainsi, un produit n'est plus compatible avec la nouvelle version d'un autre. C'est par exemple également le cas des gsm et smartphones. Les chargeurs ne sont pas toujours compatibles entre deux versions successives d'un téléphone. Les applications sont toujours plus exigeantes en mémoire vive et ne peuvent tourner que sur les produits de dernière génération. Les jeux vidéo rentrent également dans cette catégorie. Ils nécessitent à chaque nouvelle version des ordinateurs de plus en plus puissants.



© www.designboom.com

c. L'obsolescence indirecte

Cette technique vise à rendre les pièces associées à un produit peu ou pas disponibles sur le marché. Il s'agit par exemple de pièces détachées, de consommables (cartouches), ou encore d'accessoires souvent indispensables (par exemple un chargeur de gsm, une batterie)... Cela complique ou rend impossible certaines réparations.

d. L'obsolescence par notification

Sorte « d'autopéremption », cette technique permet à un appareil de signaler qu'il est nécessaire de remplacer ou réparer tout ou une partie de celui-ci. C'est le cas des imprimantes qui indiquent qu'une cartouche est vide, même si celle-ci ne l'est pas encore tout à fait.

Plus insidieux encore, le cas des imprimantes munies d'une puce programmée pour rendre inutilisable la machine après un nombre donné d'impressions.

2. L'obsolescence par péremption⁹

Elle touche essentiellement l'alimentation. Il existe deux types de dates de péremption : la date limite de consommation (DLC), au-delà de laquelle il est déconseillé de consommer un produit (c'est le cas de la plupart des produits frais, des charcuteries, des viandes et poissons...) et la date limite d'utilisation optimale (DLUO), qui n'a qu'une valeur indicative. La consommation du produit au-delà de cette date ne présentant pas de risque pour la santé. Sur les étiquettes alimentaires, on trouve ces deux types de dates avec des mentions telles que « à consommer avant... » ou « jusqu'au... » (DLC) et « à consommer de préférence avant... » (DLUO). Ce type d'obsolescence touche aussi certains logiciels dont les licences sont limitées dans le temps.

3. L'obsolescence esthétique (ou subjective)¹⁰

Cette forme d'obsolescence se distingue clairement des autres par le fait qu'elle est due à la psychologie du consommateur, à ses choix subjectifs. C'est l'effet de mode, ou l'attrait pour « le nouveau ». Bien souvent, le produit rendu obsolète par le choix du consommateur est encore bien souvent parfaitement fonctionnel. Il est évident que la publicité joue un rôle majeur dans cette forme d'obsolescence.

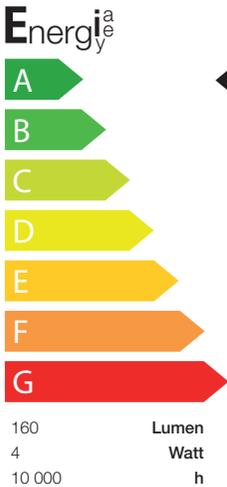
“ **Le produit rendu obsolète par le choix du consommateur.** ”

⁹ « L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation », Centre européen de la consommation, http://www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf, p. 5.

¹⁰ « L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation », Centre européen de la consommation, http://www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf, p. 5.

4. L'obsolescence écologique¹¹

Cette dernière forme d'obsolescence joue sur les préoccupations écologiques du consommateur. Elle table sur la volonté de ce dernier de mettre un ancien produit au rebus pour faire l'acquisition d'un modèle moins énergivore et/ou plus écologique, même si l'ancien produit est toujours parfaitement opérationnel.



Les fabricants usent et abusent de cet argument écologique, en ayant de plus en plus souvent recours au greenwashing¹². Ainsi, le Groupement (français, ndlr) interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM) estime que « le renouvellement des 25 millions d'appareils électroménagers de plus de 10 ans par des appareils récents et performants permettrait d'économiser 5,7 milliards de kWh, soit la consommation annuelle électrique des Parisiens »¹³.

À première vue, cela semble être un bon incitant à renouveler sans délai ses équipements. Mais c'est oublier la masse de déchets ainsi

générée. Surtout, cela ne tient pas compte des quantités énormes de ressources nécessaires pour produire ces nouveaux appareils. En fait, cet argument pseudo-écologique ne tient pas compte du cycle de vie complet d'un produit, c'est-à-dire sa fabrication, son utilisation, son recyclage et ses déchets ultimes générés. Tout ceci a un impact considérable sur l'environnement mais aussi à d'autres niveaux.

¹¹ « L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation », Centre européen de la consommation, http://www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf, p. 6.

¹² Action de « laver en vert », on parle également d'« écoblanchiment », c'est donner, à des fins de marketing, une image écologique à un bien qui, pourtant, ne l'est pas forcément.

¹³ « Le Bonus Vert est une bonne initiative pour encourager l'éco-consommation », Communiqué de presse du GIFAM (Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'équipement Ménager), septembre 2009, http://www.gifam.fr/images/stories/dossiers-de-presse/2009_09_CP_Bonus_Vert1.pdf.

III. LES IMPACTS DE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

L'obsolescence programmée est un des piliers de la société de consommation, fondée sur le renouvellement rapide des produits et des biens. Ce phénomène semble s'être accéléré ces 15 dernières années¹⁴. Ceci n'est pas sans conséquences. On pourrait parler d'une « économie du gaspillage ». Les impacts se font sentir à différents niveaux : environnemental, social, économique, sur la santé...

1. Impacts environnementaux¹⁵

Le renouvellement de plus en plus rapide des biens de consommation implique évidemment une consommation d'un flux de ressources naturelles toujours croissant ainsi que la production de déchets issus non seulement des produits rendus obsolètes mais également et surtout de la production de nouveaux biens. Ceci se traduit par des problèmes d'épuisement progressif des ressources naturelles, de pollutions diverses liées aux déchets et à l'industrie...



¹⁴ M. FABRE et W. WINKLER, « L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage. Le cas des produits électriques et électroniques », CNIID et les amis de la terre, http://www.cniid.org/IMG/pdf/201009_rapport_OP_AdT_Cniid.pdf, p. 2.

¹⁵ « L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation », Centre européen de la consommation, http://www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf, p. 12.

a. Surexploitation des ressources naturelles

En Europe, on considère que la production d'une tonne de déchets ménagers et de collectivité équivaut à la consommation en amont de 100 tonnes de ressources. Un Européen consomme 43 kg de ressources par jour (contre 10 kg pour un Africain)¹⁶.

“ *L'épuisement des ressources naturelles au niveau mondial n'est donc pas un leurre.* ”

Vu la production croissante d'appareils électriques ou électroniques, la demande en métaux divers a littéralement explosé (un gsm par exemple peut contenir jusqu'à 12 métaux différents). On le constate d'ailleurs hélas assez

régulièrement le long des voies de chemins de fer où sont dérochés les câbles de cuivre. L'OCDE estime que, à ce rythme, les réserves de cuivre, plomb, nickel, argent, étain et zinc seraient épuisées d'ici 30 ans¹⁷. L'épuisement des ressources naturelles au niveau mondial n'est donc pas un leurre.

b. Détérioration des sols

Pour répondre à cette demande en ressources naturelles, il faut pratiquer l'excavation de grandes quantités de terre, en défrichant de vastes étendues entraînant l'élimination de la végétation et la destruction de terres fertiles.

c. Production croissante de déchets

Le raccourcissement de la vie des biens se traduit par une production croissante de déchets.

À côté de ces déchets qui se retrouvent dans nos poubelles, rapportés chez le vendeur ou au parc à conteneurs, ou trop souvent, « égarés » dans la nature, il y a aussi une production de déchets invisibles. Celle-ci est liée à la fabrication

¹⁶ Th. LIBAERT et J.-P. HABER, « Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Pour une consommation plus durable : la durée de vie des produits de l'industrie et l'information du consommateur au service d'une confiance retrouvée» », Comité économique et social européen, Octobre 2013, p. 6.

¹⁷ C. JAMET, « Matières mobilisées par l'économie française. Comptes de flux pour une gestion durable des ressources », Etudes & Documents, Commissariat général au développement durable, n°6, juin 2009, <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/1090.pdf>, p. 11.

des nouveaux biens de consommation. Ce sont des déchets que l'on peut classer dans la catégorie industrielle. Ce sont des déchets « indirects », qui sont générés en amont ou en aval de la phase d'utilisation par le consommateur. Ils constituent ce qu'on appelle parfois « le sac à dos écologique » des biens, produits ou services¹⁸. Pour illustrer l'importance relative de ces déchets, voici un tableau qui reprend certaines valeurs de ce sac écologique pour différents biens :

Sac à dos écologique de quelques produits et matériaux

Poids du produit	Poids du « sac écologique »
1 kg d'acier	2,3kg
1 kg de cuivre	15 kg
Puce d'ordinateur de 0,09 g	20 kg
Ordinateur portable de 2,8 kg	434 kg

Dix millions de tonnes de déchets électriques et électroniques (DEEE) sont ainsi générées chaque année en Europe¹⁹.

Par ailleurs, ces déchets ne sont pas toujours aussi recyclables que l'on pourrait le croire. Certains finissent en décharges ou à l'incinération, ce qui peut poser des problèmes de pollutions si ces décharges ne sont pas correctement gérées (pollution atmosphérique, pollution des sols et des nappes phréatiques...).

Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'une très grande partie de ces déchets est envoyée dans les pays du tiers monde. Officiellement, l'exportation de ce type de déchets n'est pas autorisée. La Convention de Bâle interdit, depuis 1997, l'exportation des déchets dangereux des pays membres de l'OCDE vers des pays non membres de l'OCDE. Mais des dérogations sont permises. C'est

¹⁸ M. FABRE et W. WINKLER, « L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage. Le cas des produits électriques et électroniques », CNIID et les amis de la terre, http://www.cniid.org/IMG/pdf/201009_rapport_OP_AdT_Cniid.pdf, p. 4.

¹⁹ Th. LIBAERT et J.-P. HABER, « Avis du Comité économique et social européen sur le thème « Pour une consommation plus durable : la durée de vie des produits de l'industrie et l'information du consommateur au service d'une confiance retrouvée » », Comité économique et social européen, Octobre 2013, p. 6.

ainsi qu'environ la moitié des 20 à 50 millions de tonnes des DEEE produits annuellement dans le monde se retrouve dans les pays du tiers monde, où ils seront, au mieux réparés et réutilisés, au pire, stockés dans des décharges bien souvent sauvages ou tout simplement brûlés en absence de toute protection de l'environnement.

De plus, les risques pour la santé des chiffonniers qui passent leurs journées dans ces décharges – souvent de jeunes enfants – sont considérables vu les expositions aux vapeurs toxiques des métaux lourds et autres dioxines ou PCB²⁰ (risques de cancer, perturbations endocriniennes, troubles neurologiques, malformations congénitales...).



© blog.rue89.com

2. Impacts sociaux

Les conséquences de l'obsolescence programmée touchent également les populations.

a. Problèmes de santé

On l'a déjà vu plus haut, les déchets peuvent générer des problèmes de santé importants. L'extraction des ressources naturelles peut elle aussi avoir des conséquences néfastes. Par exemple, le Pérou est un grand exportateur de cuivre. Sa production nécessite des quantités gigantesques d'eau, alors que la population souffre déjà d'une pénurie. Par ailleurs, on a constaté que les enfants vivant autour des installations de production montraient des taux de cuivre dans le sang trois fois supérieurs aux normes préconisées par l'OMS²¹.

²⁰ Les Polychlorobiphényles (PCB) sont des polluants persistants. « Déchets et santé », http://eco-infirmer.fr/Textes_files/texte%20dechets.pdf.

²¹ M. FABRE et W. WINKLER, « L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage. Le cas des produits électriques et électroniques », CNIID et les amis de la terre, http://www.cniid.org/IMG/pdf/201009_rapport_OP_AdT_Cniid.pdf, p. 3.

b. Inégalités sociales

L'obsolescence programmée touche plus durement encore les personnes précarisées. Celles-ci ont en effet tendance à acheter des produits de bas de gamme, or ce sont justement ceux qui sont le plus sujets à l'obsolescence programmée car leur durée de vie est la plus courte. Ce qui signifie que très vite, ces personnes devront procéder au remplacement des biens achetés... Il s'ensuit une sorte de cercle vicieux duquel il leur est difficile de sortir.

c. Endettement et exclusion sociale

Conséquence du point précédent, nombreux sont ceux qui s'endetteront pour pouvoir remplacer les biens défectueux.

Les personnes précarisées sont en première ligne. Moins bien informées et conscientisées pour résister au matraquage publicitaire, elles sont donc souvent plus sensibles aux sirènes de la consommation. Par ailleurs, la surconsommation induite par l'obsolescence programmée peut être un facteur d'exclusion sociale. Tous les consommateurs ne sont pas égaux devant le pouvoir d'achat. Une partie de ce « bonheur manufacturé » est naturellement inaccessible aux personnes précarisées. Il peut s'ensuivre un sentiment de frustration pouvant lui-même conduire à l'isolement social.

“ *La surconsommation induite par l'obsolescence programmée peut être un facteur d'exclusion sociale.* ”

d. Problèmes géopolitiques

La raréfaction des ressources naturelles peut être à la base de tensions entre régions ou états pour s'en assurer le contrôle. C'est par exemple le cas actuellement dans les provinces orientales de la République démocratique du Congo, où la convoitise des richesses naturelles provoque l'instabilité politique, des tensions sociales, des pillages et des conflits armés avec les régions limitrophes du Rwanda et de l'Ouganda.

e. Conséquences en termes d'emploi

Pour réduire les coûts de production, de sorte qu'il soit plus avantageux d'acheter un nouveau produit plutôt que de réparer l'ancien, de nombreuses sociétés ont délocalisé leurs usines dans des pays où la main-d'œuvre est meilleur marché et la protection sociale des travailleurs toute relative voire inexistante²². De nombreux grands fabricants sous-traitent ainsi en Chine où les conditions de travail sont connues pour être très difficiles.

Par ailleurs, les filières de réparation ont fortement diminué dès lors que la plupart du temps, on ne répare plus les appareils ramenés au service après-vente.

²² « L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation », Centre européen de la consommation, http://www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf, p. 13.

CONCLUSIONS

L'obsolescence programmée est source de surconsommation, non seulement de biens, mais aussi de ressources. Cette économie du gaspillage génère de nombreux impacts négatifs, tant sur le plan environnemental que sur le plan social et humain.

Plus globalement, l'obsolescence est un pilier de la croissance telle que nous la connaissons. Mais ce modèle, qui a vu le jour à une époque où l'on pensait les ressources inépuisables, n'est plus d'actualité. Il court à sa perte, il faut le réformer.

Faut-il combattre l'obsolescence programmée ? Le cas échéant, comment s'y prendre ?

Ces questions seront abordées dans une prochaine analyse.

BIBLIOGRAPHIE

- *Étude sur la durée de vie des équipements électriques et électroniques - rapport final*, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), juillet 2012.
<http://ademe.typepad.fr/files/dur%C3%A9e-de-vie-des-eee.pdf>.
- *L'obsolescence programmée ou les dérives de la société de consommation*, Centre européen de la consommation.
www.europe-consommateurs.eu/fileadmin/user_upload/eu-consommateurs/PDFs/publications/etudes_et_rapports/Etude-Obsolescence-Web.pdf.
- *L'ampoule centenaire de Livermore, la plus vieille ampoule en fonctionnement*, Le Saviez-Vous ?
www.le-saviez-vous.fr/2011/09/lampoule-centenaire-de-livermore-la.html.
- *iPhone, iPad, iPod et Mac d'Apple*, Obsolescence-programmée.fr.
<http://obsolescence-programmee.fr/exemples-symboliques/iphone-ipad-ipod-et-mac-dapple/>.
- *Les imprimantes à jet d'encre*, Obsolescence-programmée.fr.
<http://obsolescence-programmee.fr/exemples-symboliques/imprimantes-a-jet-d-encre-epson-canon-et-kodak/>.
- *Déchets et santé*.
http://eco-infirmier.fr/Textes_files/texte%20dechets.pdf.
- *Le Bonus Vert est une bonne initiative pour encourager l'éco-consommation*, Communiqué de presse du GIFAM (Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'équipement Ménager), septembre 2009.
www.gifam.fr/images/stories/dossiers-de-presse/2009_09_CP_Bonus_VertI.pdf.
- FABRE, M. et WINKLER, W., *L'obsolescence programmée, symbole de la société du gaspillage. Le cas des produits électriques et électroniques*, CNIID et les amis de la terre.
www.cniid.org/IMG/pdf/201009_rapport_OP_AdT_Cniid.pdf.

- LIBAERT, Th. et HABER, J.-P., *Avis du Comité économique et social européen sur le thème « Pour une consommation plus durable : la durée de vie des produits de l'industrie et l'information du consommateur au service d'une confiance retrouvée »*, Comité économique et social européen, Octobre 2013.
- JAMET, C., *Matières mobilisées par l'économie française. Comptes de flux pour une gestion durable des ressources*, Etudes & Documents, Commissariat général au développement durable, n°6, juin 2009.
www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/1090.pdf.
- VEY, T., *Le mythe de la fabrication à dessein de produits fragiles*, Le Figaro.fr, 26 janvier 2012.
www.lefigaro.fr/environnement/2012/01/26/01029-20120126ART-FIG00618-la-fabrication-a-dessein-de-produits-fragiles-est-un-mythe.php.

Auteurs : Michel Dejong
Décembre 2013

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises 45 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/238 01 00

info@cpcp.be